

Cocottes et faitout Traiteur

Le Bourg
46140 LUZECH



Facture

N° : FAC00001048
Date : 30/11/2025
N° client : CLT00000118

Réf. : NOVEMBRE 2025

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
ART00000017 -Croustillot 1kg	13,00	pc	4,74 €	0,00%	61,62 €	5,50%

Facture réglée par chèque le
17.12.2025

Détail de la TVA				Total HT	61,62 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	3,39 €
Réduite	61,62 €	5,50%	3,39 €	Total TTC	65,01 €
Règlement		Chèque			
Echéance(s)		65,01 € au 31/12/2025			

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).